



Département de l'Oise
Ville de Bury
(60250)

DELIBERATION

2025-09

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

Membres : 23
En exercice : 23
Présents : 16
Représentés : 06 Voix délibératives totales : 22

OBJET : Approbation du compte administratif 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures, se sont réunis, dans la salle du Conseil de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire**.

PRÉSENTS :

M. David BELVAL, Maire, Mme Véronique DELABROY, M. Laurent GUYARD, Adjoint au Maire.

M. Jean-Pierre AUTIN, Mme Teresa BELGHERBI, Mme Françoise CHASSEING, M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH, Mme Karen DYS, Mme Véronique FAY, M. Cyril GOULARD, Mme Valéry GUILMAIN, M. Jean-Marc HENONIN, M. Mathieu MONTAIGNE, M. Christian MOUREY, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, membres du Conseil municipal.

EXCUSÉS

Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

M. Sylvain GALY donne pouvoir à M. Mathieu MONTAIGNE.

M. Jérôme GRUAIST donne pouvoir à M. Laurent GUYARD.

Mme Ingrid LACAU donne pouvoir à M. David BELVAL.

Mme Delphine MALLARD donne pouvoir à M. Christian MOUREY.

Mme Isabelle MANIETTE donne pouvoir à Mme Nadia PIAI.

Mme Marie-Hélène VANDROMME donne pouvoir à Mme Véronique DELABROY.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M57 applicable aux communes ;

Vu la délibération, ce jour, approuvant le compte de gestion 2024 ;

Considérant qu'il y a concordance entre le compte de gestion 2024 et le compte administratif 2024.

Sous la Présidence de Madame DELABROY, Maire-adjointe, en l'absence du Maire sorti au moment de l'approbation du compte administratif 2024.

À l'unanimité des membres présents et représentés et après en avoir délibéré,

Article 1er : Donne acte à monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2024, lequel peut se résumer ainsi :

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	3 125 822,94	3 586 641,65	1 357 663,35	A1	1 818 482,06
Investissement	375 473,06	475 170,36	(2) -84 348,93	A2	15 348,37
Dont 1068		235 848,93			
Fonctionnement	2 750 349,88	3 111 471,29	(3) 1 442 012,28	A3	1 803 133,69

Article 2 : Approuve le compte administratif 2024.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Ampliation de la présente délibération sera adressée :

- En Sous-Préfecture de Clermont.
- À la Trésorerie de St Just en Chaussée.

Bury, le 3 avril 2025



Le Maire,

David BELVAL